

Réunion sur l'énergie : qu'en disent les personnes en précarité ?

Dans le cadre du débat public sur la programmation pluriannuelle de l'énergie

Lundi 23 avril 2018

Avec l'énergie, c'est la première fois que la Mrie est sollicitée par une institution pour travailler non pas sur une politique sociale ciblée sur les plus précaires, mais sur un sujet transversal du point de vue des plus précaires. A partir de la « programmation pluriannuelle de l'énergie », nous engageons la réflexion de ce point de vue particulier.

Ainsi, c'est en partant du vécu et de l'analyse de personnes concernées par des situations de précarité que nous interrogerons la politique de l'énergie. Que voulons-nous comme énergie, de quoi avons-nous besoin, avons-nous des problèmes liés à l'énergie ? Comment faire pour améliorer ce qui peut l'être, comment agir pour moins consommer, moins polluer, rénover les bâtiments, produire des énergies plus vertes (ce sont en résumé des objectifs de la loi de 2015 de « transition énergétique pour la croissance verte ») ?

Ce document constitue un patchwork non exhaustif de situations et points de vue, à partir desquels vous pouvez transmettre votre expérience. Nous avons rapporté dans les fiches thématiques qui suivent quelques paroles :

- de **locataires** habitants du quartier Saint-Jean à Villeurbanne. Ce quartier est peu desservi par le réseau des transports et enclavé entre de gros axes de circulation et un canal. C'est l'un des dix « territoires zéro chômeurs de longue durée » en expérimentation.
- de **gens du voyage** sur une aire d'accueil à Francheville, accompagnés par l'association Artag de Villeurbanne (association régionale des Tsiganes et de leurs Amis Gadgé). Ils sont confrontés dans leurs conditions spécifiques d'habitat à des problèmes d'énergie récurrents.
- de **propriétaires occupants**, qui nous a été retransmise par l'association des Compagnons Bâisseurs les ayant accompagnés dans la réhabilitation de leur logement.

Ces paroles sont signalées par un double trait.

Vous trouverez aussi l'éclairage de quelques études de la **Mrie**, ainsi que nos questionnements (?), signalés par un trait simple, et quelques apports de **professionnels ou bénévoles** qui ne pourront pas être présents à la rencontre, en pointillés.



Nous vous proposons de préparer votre intervention (de 5 minutes) en répondant à l'une ou aux deux questions suivantes.

Parmi les éléments rapportés :

- Avec quoi êtes-vous d'accord, pas d'accord, qu'est-ce qui vous a surpris, qui vous pose question, qui vous semble prioritaire ?
- Qu'est-ce qui croise votre action ? Pouvez-vous l'illustrer par un cas concret, issu de votre expérience ?

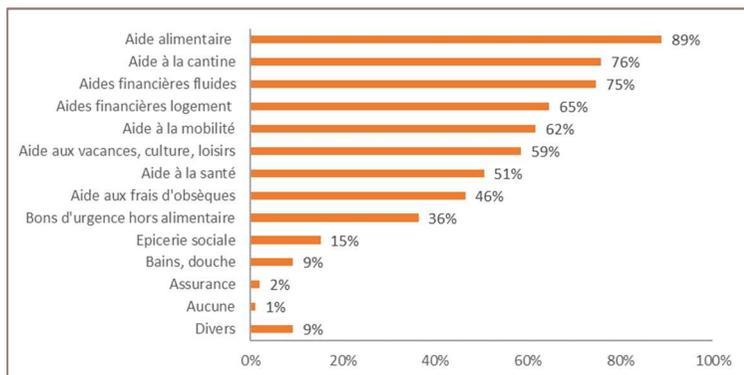
En introduction : qu'est-ce que l'énergie ?

Rares sont les personnes qui avaient déjà réfléchi spécialement au sujet de l'« énergie ». Certaines personnes ont évoqué « *l'énergie du corps* », « *l'énergie procurée par un repas* », « *la santé* », « *le café* », avant de parler du « *chauffage* », des « *transports* », des « *industries* », de *l'électroménager*. Pour d'autres, avoir de l'énergie, « **c'est être indépendant, être libre** : ne pas être entouré d'une déchetterie, de travaux, de tas d'aimante, de zones industrielles ou d'épuration qui empêchent de respirer. », avant d'avoir « *de l'électricité pour se chauffer et cuisiner* ». C'est un sujet très technique, le quotidien semble rarement abordé sous cet angle.

Les personnes abordent la question de l'énergie **d'abord par la dimension financière, et non par les dimensions de la consommation ou de la pollution**. Ce sont d'abord les factures, abonnements, le prix de l'essence qui sont les préoccupations premières sur le thème de l'énergie : « *C'est en fonction de la facture qu'on s'inquiète ou pas* » « *On paie une fortune d'eau, de courant, de place* »

A propos de déplacement : « *C'est le prix qui fait la différence, pas le fait de polluer* ». Certains trouvent que la voiture est plus coûteuse que les transports en commun, d'autres expérimentent l'inverse, mais la question financière motive le plus souvent le choix pour l'un ou l'autre mode de transport.

Nous avons constaté dans nos travaux que **les aides facultatives aux CCAS du Rhône concernent très fréquemment les fluides et la mobilité**. Les motifs de recours à ces aides sont de plus en plus du fait d'impayés d'énergie.



Interventions des CCAS en matière d'aide facultative > (plusieurs réponses possibles)

Source : enquête de clôture RPV 2016, MRIE-UDCCAS69

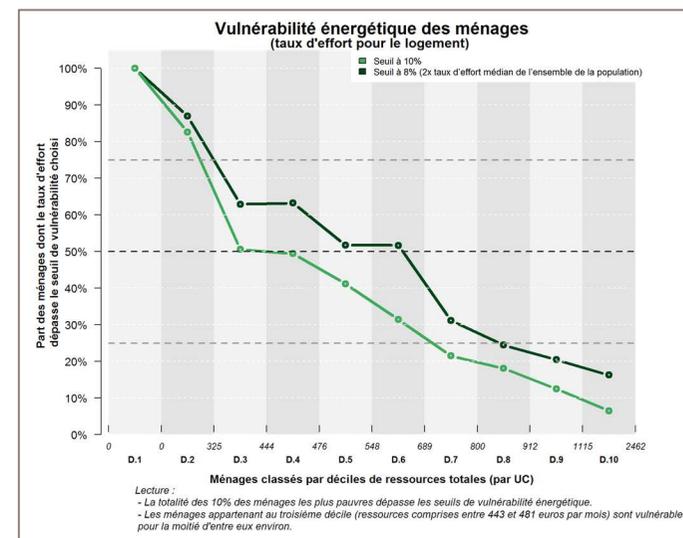
Les énergies plus vertes paraissent inaccessibles : « *c'est trop cher les voitures électriques, nous on n'a pas les moyens.* » « *On voudrait plus de transports en commun et qu'ils soient plus écologiques, mais on a peur qu'ils deviennent trop chers après.* »

Le **chèque énergie**, en cours de généralisation, remplace les tarifs sociaux de l'énergie. La somme est octroyée en fonction des revenus des ménages, pour régler tout type de facture d'énergie. Les sommes prévues sont-elles à la hauteur des besoins des plus précaires ? Est-ce un dispositif compréhensible, facile d'utilisation, va-t-il générer du non-recours ?

L'approfondissement de notre enquête sur le budget de plus de 900 ménages en situation de précarité ayant sollicité 111 CCAS du Rhône en 2016 nous montre que la **vulnérabilité énergétique¹ est bien fonction des ressources des ménages**. Les plus "pauvres" des répondants sont presque tous vulnérables (les 20% les plus pauvres sont vulnérables pour plus de 80% d'entre eux, voir graphique).

Nous constatons une baisse assez nette de la part des ménages vulnérables lorsque leurs ressources augmentent. Cette baisse est d'autant plus frappante que la quasi-totalité des ménages étudiés ont des ressources par UC qui les placent en dessous des seuils de pauvreté (1015 euros à 60% du revenu médian et 846 euros à 50%, soit dans les neuvièmes et huitièmes déciles, respectivement).

Ainsi, **même des gains de revenus modérés permettraient à une part importante des plus pauvres de sortir de la vulnérabilité énergétique**.



Si les personnes que nous avons rencontrées s'accordent à dire que l'énergie coûte trop cher, l'une d'entre elle se demande « **si on nous baisse les factures, on va sûrement consommer plus ?** »

? Permettre de consommer plus d'énergie, c'est **risquer une sur-consommation, ou bien une vie plus digne ? Quelles sont les normes d'une vie digne et confortable ?**

¹ Les ménages sont ici considérés comme vulnérables énergétiquement s'ils consacrent plus de 8 % (ou 10%) de leurs revenus dans les dépenses d'énergie, selon les définitions de l'Insee.

Les factures d'énergie pèsent lourd dans le budget d'une famille. Cela leur impose des arbitrages : choisir entre se chauffer, s'habiller, se nourrir, se déplacer... « *Des fois on se prive de manger.* » « *Tu as vingt euros que tu gardais pour manger, mais tu paies tes fluides avec pour pas qu'ils te coupent.* » « *Entre le gasoil et le courant je préfère le courant parce qu'il nous faut nous chauffer, et il nous faut cuisiner.* »

Dans notre enquête sur le budget des ménages ayant sollicité l'aide de CCAS, 7% des ménages déclarent renoncer à payer l'énergie lorsqu'ils manquent d'argent, soit la même proportion que ceux qui déclarent renoncer à l'alimentation. 19% disent renoncer aux loisirs.

L'enquête montre que les dépenses concernant l'énergie et les transports sont très variables suivant les ménages. Pour l'ensemble des ménages, le montant moyen des factures d'énergie (non déclaré dans les charges) payées le mois précédent l'enquête est de 76 euros, et le montant médian de 58 euros : Le quart des ménages ayant les dépenses les plus conséquentes voient leurs dépenses payées le mois précédent s'étaler entre 90 et 948 euros. Les 30% des ménages ayant les dépenses en énergie les plus importantes sont également des ménages ayant des ressources mensuelles plus élevées que les autres (en moyenne supérieures à 1000 euros).

Au final, **plus de la moitié des répondants ont un « taux d'effort énergétique » supérieur à 8% de leurs revenus, ils sont dit en situation de vulnérabilité énergétique.**

Les personnes vont jusqu'à s'imposer **un comportement très contraignant pour faire des économies, jusqu'aux privations :** on ne se déplace plus, on ne se chauffe plus.

« *Moins on gaspille, moins on paie* » « *Je fais la chasse à mes enfants pour qu'ils éteignent la lumière.* » « *Je me déplace à pieds.* » « *Je vais en voiture jusqu'au métro.* » « *Il ne faut pas faire couler l'eau sous la douche.* » « *Pour moi, 1 euro c'est 1 euro. Donc je fais des économies sur tout, quand je prends une douche je ne laisse pas l'eau couler, et puis c'est un mode de vie aussi. Ma fille je lui ai appris à faire comme moi. Quand je fais la vaisselle je ne laisse pas couler l'eau sans arrêt. (...) Là je suis partie quinze jours à Marseille en vacances mais chez des amis, avec Blablacar même si ça m'a coûté cher. (...) Je considère que je suis la reine de la débrouillarde pour les fringues, je n'achète rien de neuf à part les chaussures.* »

Les privations d'énergie ne sont pas les cas les plus repérables et sont souvent invisibilisés. On remarque davantage les personnes qui ont une consommation élevée d'énergie que celles qui ne consomment pas ou très peu.

Ces efforts, ces renoncements, ces privations ne sont pas valorisés comme de l'« écoresponsabilité », pourtant ils prouvent que les plus précaires contribuent déjà, de fait et souvent sous contrainte, aux économies d'énergie nationale en consommant peu.

? La norme de consommation d'énergie qu'on souhaite atteindre c'est la moyenne, ou bien la norme serait de s'astreindre à moins de consommation ? Dans ce cas, valoriser les personnes en situation de précarité.

Ces arbitrages sont des choix réfléchis, en fonction des intérêts propres, des priorités de chacun :

« *Moi je travaille, je suis artisan. J'ai besoin de me déplacer, tous les jours ça me coûte dix euros que je mets dans la voiture. Ma priorité c'est le travail parce qu'il faut bien que je mange, et je touche le RSA mais c'est pas suffisant. J'aide mes deux parents qui ont très peu d'argent par mois, j'ai une facture de téléphone...* » Cette personne n'a pas pour priorité de payer ses factures d'électricité, elle subit des coupures régulières et participe ainsi, sous contrainte, à économiser de l'énergie. De surcroît, elle contribue à la vie de la cité par son travail et le soin qu'elle apporte à deux autres personnes. Pour cette autre personne qui par ailleurs surveille de près ses consommations de fluides dans son logement, le soin apporté aux enfants prime parfois sur les économies : « *on laisse allumé la nuit pour les enfants* »

En prenant en considération les intérêts des personnes, qui fondent ces arbitrages et renoncements, on peut saisir leurs priorités en fonction des contraintes qui pèsent sur elles. Cela permet de sortir d'une approche de sanction, de culpabilisation, d'incapacité, pour s'appuyer sur les ressources, les choix, les marges de manœuvre que les personnes conservent malgré les contraintes fortes qui pèsent sur elles.



Certains connaissent leur consommation d'énergie (c'est facile, il y a les compteurs) mais pour beaucoup c'est opaque. « Moi, je ne connais pas ma consommation, c'est mon mari qui s'occupe des factures. « Je n'ai pas accès à mon compteur » « J'ai un e-relevé mais je ne regarde jamais sur internet » « Il y a la confiance. Ils ne vont pas nous voler EDF. » « On devrait avoir une fiche d'électricité, il faudrait la demander au Siège [au gestionnaire de l'aire d'accueil] ».

« **Ça dépend des logements** : en caravane, en HLM, en hébergement, on ne peut pas connaître sa consommation à chaque fois. »

Au cours de notre enquête sur le budget des ménages ayant sollicité les CCAS, **18.1% des ménages interrogés ne connaissent pas leurs dépenses en énergie** du mois précédent, ce qui est peu, si l'on compare avec les 43.9% qui ne connaissent pas leurs dépenses en eau. A titre de comparaison, une proportion similaire de ménage ne connaît pas ses dépenses de télécommunications (21.9%). Télécommunications et énergie peuvent peut-être perçues comme des dépenses importantes, et donc bien surveillées. Seuls 3.1% des ménages déclarent ne pas connaître le montant de leurs loyers.

« **On ne sait pas comment c'est calculé, avec les kilowattheures** »

« On est mal isolés mais ils ne veulent pas isoler. Je pense que c'est parce qu'il y a un projet de rénovation urbaine dans le quartier, du coup ils ne veulent rien faire en attendant ce chantier »

« Avec un prélèvement automatique, tu vois moins ta consommation, tu t'endors. Mais **si tu vois tes relevés, si tu paies ce que tu as vraiment consommé**, tu peux te dire 'je ferai mieux le mois prochain'. »

« Ils ont fait des chômeurs en plus, **avant ils venaient relever les compteurs.** »
« Nous on a les sous, **on veut payer mais la gestionnaire n'est pas là.** Ils nous coupent dès 7h du matin, avant qu'elle arrive. »

Pour accompagner les personnes sur des questions d'énergie dans leur logement et dans leurs modes de déplacement, **il faut être formé, connaître les dispositifs d'aide.**

L'accompagnement est nécessaire notamment en amont et pendant les réhabilitations de logements (par exemple au travers du programme « Habiter mieux »), qui paraissent parfois trop risquées, complexes, coûteuses. Il faut une grande confiance, beaucoup d'explications, un accompagnement sur du temps long.

Les programmes de réhabilitation bénéficient d'un soutien technique et financier. En revanche **les temps longs d'accompagnement sont insuffisamment financés.**

La double peine : plus on vit en précarité, plus on subit

« Dans le quartier, les TCL, c'est le sujet sensible ! Il n'y a pas beaucoup de bus, surtout le week-end, là tu as intérêt à avoir une voiture. » « Ici les bus sont toujours en retard, ils ne sont pas fiables. »

« Les bâtiments c'est du béton brut, c'est froid » « Les immeubles sont pas aux normes » « Ici on est mal isolés donc on est mal chauffés, ça coûte cher. »

« J'ai un cumulus électrique qui chauffe l'eau, et il était réglé sur une puissance trop élevée, ça me fait des factures d'électricité de 100, 110 euros chaque mois. J'ai demandé une intervention pour re-régler et j'ai du payer l'intervention du technicien »

« Quand on est mal chauffé on tombe malade. » « Les soins ça coûte cher. »

Pour les personnes qui habitent un logement de piètre qualité, les factures d'énergie sont d'autant plus lourdes. Le manque de ressource et le(s) coût(s) du logement induisent fatalement un moindre entretien de ce dernier, un moindre chauffage, également l'accès à un logement de moindre qualité (sauf dans le cas des logements sociaux).

Des informations sur l'endettement : 19.5% de l'ensemble des ménages interrogés dans notre étude sur le budget des ménages ont une dette auprès d'un fournisseur d'énergie ou d'eau. Cela concerne 29.7% des ménages ayant au moins une dette en cours ou en attente de remboursement : **il s'agit de la deuxième source de dette**, juste derrière les banques (33% des ménages endettés) et devant les destinataires du loyer (28.7% des ménages endettés).

Lutter contre la double peine : Se préoccuper du bâti et des transports, ensuite des usages

« **On ne veut pas de mesures injustes comme les pastilles vertes pour les voitures écologiques.** Il y en a qui peuvent acheter une voiture chère et écologique, nous on ne peut pas faire ça et on doit pourtant se déplacer. »

« **Faire des économies d'énergie c'est possible que quand on a un logement de bonne qualité** » L'important c'est d'abord la qualité du bâti, des matériaux, la qualité de l'habitat, son aménagement intérieur, ses performances techniques... « Il y a une différence importante entre les bâtiments rénovés et les autres »

A condition que le bâti et ses aménagements soient en bon état, on peut travailler sur les usages.

Les personnes n'ont pas toujours conscience des conséquences du réglage de leurs appareils (chauffage, eau chaude, électroménager) sur leur facture d'énergie. **Le seul moyen d'aller dans le détail avec les personnes est de se rendre chez elles**, de les accompagner longtemps.

« **Ma demande ce n'est pas l'énergie, ma demande c'est un terrain où je me sens chez moi. Ici t'es pas chez toi. Je ne vais pas me battre pour cet endroit.** ».

? Y aurait-il besoin de se sentir chez soi pour avoir envie de réhabiliter son logement, de consommer moins d'énergie ? Si « s'en sortir » c'est « sortir » de son logement social, de son hébergement, de son aire d'accueil, si tout cela est temporaire, alors il est moins sensé pour les personnes de s'investir dans l'entretien de leur logement, de se pencher leurs charges. Sortir de cette impasse impliquerait une attention particulière au fait que les personnes soient fières de leur chez soi.



« Je n'ai vu GEG [gaz et électricité de Grenoble] que quand ils sont venus restreindre l'électricité après plusieurs relances par courrier. C'est de ma faute, j'ai fait l'autruche »

« On a des coupures d'électricité avant 9h, avant que le gestionnaire arrive. Il y a des gens malades ici, des petits enfants, et l'hiver le matin ça gèle ! »

■ Pour que l'écologie ne sanctionne pas ceux qui sont déjà en précarité, pour qu'elle ne renforce pas les inégalités sociales, il faut trouver des moyens d'inclure les personnes en précarité.

Par l'accompagnement ?

■ **Accompagner les personnes dans leur logement pour qu'elles sortent de la précarité énergétique, c'est « une porte d'entrée grandiose ».** Lorsque quelqu'un confie sa situation de privations, d'inconfort, un budget serré, aller chez cette personne par la porte de la précarité énergétique, permet de travailler d'autres formes de précarité vécues : l'isolement, l'accès aux soins, à l'alimentation, etc.

■ **Une réhabilitation a des effets démultipliés** : reprise de confiance en soi, envie d'inviter chez soi, motivation pour faire d'autres démarches... Par exemple, une personne accompagnée dans la réhabilitation de son logement en a aidé d'autres dans leurs travaux et a créé de nouveaux liens sociaux. Les travaux chez lui ainsi que ces expériences de bénévolat lui ont également permis d'apprendre des savoirs et des techniques de rénovation.

■ **Pour des personnes n'ayant pas ces compétences, mener un projet est impossible**, d'autant plus si elles sont déjà exclues socialement et ne possèdent pas un réseau d'entraide informel et mobilisé.

« On n'est pas des surhommes, on n'est pas des sur-femmes. »

Par l'emploi ?

■ **Plusieurs personnes disent leur motivation pour travailler dans des secteurs qui permettent de consommer moins d'énergie, de « protéger la planète ».** « Les entreprises produisent beaucoup de déchets, on pourrait les recycler » « [l'écologie] c'est pas d'aujourd'hui, ça a toujours existé »

■ **Changer de modes de production, de consommation d'énergie : cela permet de créer de nouveaux métiers, de nouveaux emplois. Il y a un fort enjeu à ce que les plus précaires, les personnes éloignées de l'emploi y trouvent une place.**

En guise de conclusion :

|| « Il y a des mots qui sont jetés, tout est écrit sur du papier, mais après que se passe-t-il ? »